

PRÉFACE

Ce livret est le fruit d'un travail d'équipe de la section de la Société des Membres de la Légion d'honneur (S.M.L.H) de l'Oise sur une idée de son président Joël EGOT qui nous a quittés le 5 avril 2021.

Il est réalisé pour commémorer le centenaire de la création de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur dont le but était de porter secours et assistance aux légionnaires et leur famille en grande difficulté du fait de la Grande Guerre.

Cent noms de légionnaires choisis parmi les quelques milliers que recèle l'Oise, dont certains auraient mérité de figurer dans ce livre, est un chiffre symbolique à rapporter aux cent ans de notre société.

Les noms que comporte cet opuscule correspondent à des légionnaires, civils et militaires tous décédés. Certains ont été décorés par l'Empereur lui-même. D'autres ont été distingués sous la Restauration. C'est la V^{ème} République qui a reconnu les mérites des plus récents.

Qu'ils aient été civils ou militaires, qu'ils aient exercé une profession ou aient été bénévoles au sein d'une association, tous ont marqué leur époque et ont vécu peu ou prou dans l'Oise. Ils y ont tous laissé leur empreinte.

Ces parcours très divers ont été choisis pour montrer que la Nation sait reconnaître le mérite des personnes et les services qu'elles lui ont rendus. C'est d'ailleurs cette reconnaissance qui fonde la légitimité et le prestige incontestable de l'ordre de la Légion d'honneur.

Ce livret est d'abord destiné à notre usage interne pour nous aider à présenter la Légion d'honneur à différents publics comme les élèves des écoles ou des collèges.

Nous souhaitons aussi qu'il puisse trouver une place dans les bibliothèques des communes du département.

Nous ne doutons pas enfin que dans l'avenir il puisse être complété et enrichi par les témoignages des uns et des autres.

Bonne lecture.

Le colonel Jean-Louis MONTILLET
Président de la section Oise de la SMLH

CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR DANS L'OISE

INTRODUCTION

La Légion d'honneur a été créée en 1802 par Bonaparte pour récompenser les mérites civils et militaires des citoyens quels que fussent leur origine, leur sexe et leur religion. Pour la première fois, une Nation disposait d'un système de récompense honorifique ouvert à tous reposant sur une valeur laïque : l'honneur.

« L'honneur est un sentiment d'estime et de considération envers quelqu'un qui fait montre d'une conduite digne, méritante, conforme à un certain nombre de normes d'un groupe ou d'une société. C'est un lien entre une personne et un groupe social qui lui donne son identité et lui confère le respect. L'honneur se gagne par des actes admirés par la collectivité, c'est un attribut collectif ».

La Légion d'honneur efface les distinctions nobiliaires qui placent la gloire héritée avant la gloire acquise et les descendants des grands hommes avant les grands hommes. Initialement, le légionnaire devait prêter serment.

L'origine égalitaire de l'ordre lui a permis de perdurer sous la Restauration. Louis Philippe, roi des Français, en fait le premier ordre national scellant ainsi le destin de la Légion d'honneur : une base populaire et aristocratique, des racines républicaines et une ramure impériale.

Dans la guerre on distingue le courage du soldat, de l'homme de troupe au général, l'un et l'autre, sous l'aile de la gloire, côtoient la mort dans le métier des armes. Les actions d'éclat méritent d'être soulignées et récompensées et ont valeur d'exemple. Beaucoup de guerres ont jalonné notre passé proche depuis 1802. Il n'est pas étonnant de retrouver maints soldats légionnaires, certains ont leurs noms gravés sur l'Arc de Triomphe d'autres sont entrés de plain-pied dans la légende tel l'aviateur Georges Guynemer. A telle enseigne que l'on pourrait être amené à se méprendre sur une exclusivité militaire de la Légion d'honneur.

Mais déjà en son temps l'Empereur, esprit scientifique, avait su reconnaître les talents indispensables au bon fonctionnement et au rayonnement d'une Nation. N'a-t-il pas dit à l'abbé Haüy en lui remettant la rosette d'officier de la Légion d'honneur : « Monsieur Haüy j'avais emporté votre physique à l'Ile d'Elbe, je l'ai relue avec le plus grand intérêt ». Napoléon, n'était pas insensible à l'Art. Le musicien d'origine italienne Gaspare Spontini avait compris la

recherche d'une esthétique nouvelle du régime, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur et le peintre Jacques-Louis David, commandeur de la Légion d'honneur.

Bien qu'il n'y ait pas d'empêchement majeur à reconnaître les mérites féminins dans l'ordre de la Légion d'honneur, il a fallu attendre le Second Empire pour voir les premières femmes décorées.

En 1851, le prince-président, futur Napoléon III, nomma la première femme chevalier de la Légion d'honneur, Marie-Angélique Duchemin, pensionnaire à l'hôtel des Invalides. L'Empereur accueillit ensuite cinq autres femmes dont sœur Jeanne Claire Massin, sœur Thérèse en religion, supérieure des Filles de la Charité de Compiègne qui avait été un modèle d'abnégation pendant 60 années au cours desquelles elle avait affronté deux épidémies de choléra.

Des collectivités, au regard de leurs meurtrissures et de leur vaillance ont été décorées de la Légion d'honneur. Cette entorse à la règle fut introduite par son fondateur lui-même, Napoléon 1er. Pendant les Cent-jours, il honora en 1814 quatre villes qui s'étaient particulièrement distinguées contre l'envahisseur. S'il n'y eut pas de nomination véritable, ces villes pouvaient ajouter la croix de la Légion d'honneur à leurs armoiries. Une autre porte s'ouvrait. La Troisième République en usa lors de la guerre de 1870 pour honorer sept autres villes. Les deux guerres mondiales en firent honorer cinquante-trois autres et c'est ainsi que dans l'Oise, Noyon est ville légionnaire suite à la Première Guerre mondiale et Beauvais suite à la Deuxième Guerre mondiale.

On retrouvera en parcourant ce livre un panel de 100 légionnaires avec deux villes où se côtoient soldats et artistes, hommes, femmes de lettres et scientifiques, pionniers dans l'industrie et hommes de la terre, résistants et résistantes, ecclésiastiques et politiques. Toutes et tous ont été reconnus pour leur contribution au bien commun à l'aune de l'honneur.

Le sens de l'honneur selon Pierre Messmer

« Force d'action qui pousse l'être humain à se dépasser dans des actes qui, sous une forme ou sous une autre, exigent toujours du courage jusqu'à l'abnégation totale, en faveur de réalités et de croyances supérieures, le sens de l'honneur permet de s'arracher au monde et de s'élever au-dessus des contingences de la vie. Parce qu'il est puissance d'action et refus de ce qui est bas et vulgaire, parce qu'il est avant tout un souci de soi et de l'image idéale qu'on en a, parce qu'il est impérieux dans ses commandements, le sens de l'honneur sera sans doute l'un des ferments qui fera naître la nouvelle morale de nos sociétés démocratiques individualistes. »

Extrait de « *Le sens de l'honneur, vertu sociale et sentiment personnel* », prononcé par Pierre Messmer, chancelier de l'Institut de France, le 3 septembre 2002 à Marseille.

